

Communiqué de presse

Aestiam maintient le prix de la part de ses SCPI

Paris, lundi 16 septembre 2024 - Aestiam annonce le maintien des prix de souscription sur l'ensemble de ses SCPI à capital variable.

Au cours de ce premier semestre 2024, les SCPI gérées par Aestiam ont encore une fois montré leur résilience. Malgré les tensions sur la valorisation immobilière engendrées par le nouvel environnement de taux d'intérêts, les valeurs d'expertise sont restées globalement stables entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024.

« Dans un marché difficile, ces performances satisfaisantes confirment la pertinence de la stratégie déployée par Aestiam sur ses SCPI : l'investissement dans l'immobilier à taille humaine, adapté aux besoins des locataires et des investisseurs. Les atouts des SCPI ne manquent pas. » - **Laurent LE, Président d'Aestiam**

Le patrimoine détenu se caractérise par une forte granularité, grâce à environ 450 actifs d'une valeur unitaire moyenne de 2-3 M€, qui assurent une bonne mutualisation des risques. Cette taille d'actifs (petites et moyennes surfaces d'une valeur unitaire faible) permet une bonne liquidité des immeubles sur les marchés de la location et de l'investissement. Les grands ensembles immobiliers sont aujourd'hui plus difficiles à louer, et les capitaux pour les acquérir se font rares, ce qui pénalise leur valorisation.

Les SCPI gérées par Aestiam détiennent des patrimoines équilibrés d'un point de vue géographique. Surtout, elles restent à l'écart des secteurs difficiles. A titre d'exemple, Aestiam Placement Pierre, spécialisées dans les bureaux à destination des petites et moyennes entreprises, ne détient aucun actif à La Défense et seulement 1,7 % de son patrimoine (en valeur vénale) est situé en Premières Couronnes Nord, Sud et Est de la région parisienne.

Ainsi, les valeurs de reconstitution, qui représentent la valeur intrinsèque des SCPI du point de vue des acquéreurs, restent proches des prix de souscription en vigueur. Grâce aux fondamentaux immobiliers solides des patrimoines gérés, les prix de part sont donc maintenus au 30 juin 2024.

	Aestiam Placement Pierre	Aestiam Pierre Rendement	Aestiam Cap'Hebergimmo	Pierrevenus	Le Patrimoine Foncier
Capital	Variable	Variable	Variable	Variable	Fixe
Valeur d'expertise au 30/06/2024	369 M€	394 M€	81 M€	210 M€	149 M€
Variation du patrimoine au 1er semestre 2024 (1)	-0,2 %	+0,2 %	-2,3 %	+1,7 %	+2,2 %
Valeur de reconstitution au 30/06/2024	349,80 €/part	962,55 €/part	251,24 €/part	296,16 €/part	1 925,70 €/part
Prix de souscription (2)	350,00 €/part	922,00 €/part	252,00 €/part	291,94 €/part	1 476,81 €/part
Surcote (+) / décote (-) (3)	+ 0,1 %	- 4,2 %	+ 0,3 %	- 4,8 %	- 23,3 %

(1) à périmètre constant

(2) prix de souscription pour les SCPI à capital variable (Aestiam Placement Pierre, Aestiam Pierre Rendement, Aestiam Cap'Hébergimmo et Piervenues) et dernier prix acquéreur au 30/08/2024 pour la SCPI à capital fixe (Le Patrimoine Foncier)

(3) écart en % entre le prix de souscription ou dernier prix acquéreur et la valeur de reconstitution

À propos d'Aestiam :

Aestiam est une société de gestion indépendante agréée par l'AMF spécialisée dans la gestion de fonds immobiliers. Forte d'une expertise de plus de 50 ans et composée d'une équipe de 40 professionnels expérimentés, Aestiam intègre l'ensemble des métiers liés à la gestion immobilière (Investissement, Fund Management, Asset Management et Property Management). Aestiam gère aujourd'hui 5 SCPI et une SCI représentant 1,4 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Ces SCPI détiennent près de 500 actifs immobiliers sous gestion (bureaux, commerces, hôtels) pour un total de près de 500 000 m².

Plus d'informations sur www.aestiam.com.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à notre service marketing et communication :

Raphaël SERRAT

raphael.serrat@aestiam.com

06 73 75 19 89

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et les revenus de la SCPI ne sont pas garantis. Investir dans une SCPI comporte un risque de perte de capital, un risque de liquidité et d'autres risques qui sont détaillés dans les notes d'information. La durée de détention recommandée est de 10 ans. La SCPI ne garantit pas la revente des parts. Avant tout investissement, vous devez vérifier avec votre conseiller qu'il est adapté à votre situation et vos besoins. Veuillez-vous référer aux Documents d'Informations Clés (DIC) et aux notes d'information, consultables dans la rubrique « Documentation » du site internet (www.aestiam.com) avant toute souscription.